

## **COMMISSION INDOOR**

### **SAISON 2018**

**Président** : Vincent BUSSER

**Membres** : Caroline DELAS, Raphael RUBAN, Frédéric LORIUS

L'élément majeur de cette nouvelle saison a été le détachement à temps complet de Juliette Duchemin sur le développement de l'aviron Indoor au sein de la fédération.

Les membres de la commission indoor se sont réunies une seule fois lors de la saison 2018, mais ont néanmoins échangé, partagé tout au long de la saison pour proposer un certains de modifications et d'évolutions de la pratique indoor.

Le travail du premier semestre a été la réécriture complète du règlement intérieur de la fédération Française d'aviron annexe 7.3 concernant le code des compétitions d'aviron Indoor. Ce nouveau règlement a été validé par le comité directeur en juillet 2018 et sera appliqué au championnat de France d'aviron Indoor de la nouvelle saison. Les changements majeurs sont :

Création de la licence IE

Tous les participants sont licenciés à la FFA et il n'existe plus de réglementation spécifique pour limiter les inscriptions des étrangers.

Les catégories indoor correspondent à l'âge atteint le jour de l'épreuve.

Suppression d'une épreuve en relais mixte à 4 en plus de 40 ans

Ajout de deux épreuves en relais homme et femme à 4 en senior

Ajout d'une épreuve en relais SMR4 HV (handi-valide).

Tous ces points figurent dans la réglementation sportive 2019.

D'autre part, une réflexion a été menée pour transformer le critérium national FFA longue distance d'aviron Indoor en championnat de France longue distance. Le nombre de participants inscrits lors des éditions précédentes ne nous permet pas de faire évoluer favorablement cet évènement pour cette nouvelle saison. Les distances proposées à cette épreuve sont :

- le semi marathon en solo/tandem,
- le marathon en tandem/carré
- le 100km en Small team.

La saison dernière nous avons annoncé la mise en ligne d'un nouveau challenge indoor "les 7 défis capitaux" (7DC). La petite centaine de licenciés inscrits à ces 7DC nous a permis de corriger les disfonctionnements tout au long de cette première saison expérimentale. Ce retour d'expérience a permis à l'équipe indoor de modifier et d'adapter la nouvelle version mise en ligne début octobre 2018. Le nombre d'inscrits à ce challenge est encore faible et nous devons communiquer encore plus envers les ligues et les clubs pour qu'ils fassent connaître cette activité à leurs licenciés.

Comme nous nous étions engagés la dernière saison, nous avons harmonisé les records Français avec les records mondiaux, et également fait la réécriture du texte réglementaire lié à ces records. La page du site de la FFA dédiée aux records est aujourd'hui à jour avec la liste des records et le texte réglementaire. Chaque demande de reconnaissance est contrôlée avec les éléments fournis par le demandeur. Toute cette gestion est faite par Raphaël Ruban au fil de la saison. Une fois ces records homologués, ils sont ensuite officialisés et mis en ligne sur le site de la FFA. Un diplôme est alors délivré et envoyé par la FFA.

Lors du rapport 2017, la commission avait le projet de mettre en ligne le calendrier de la saison pour l'aviron Indoor. Un premier travail de recherche a été réalisé par Fred Loorius pour récupérer les différents types de compétitions indoor, les dates et sites liés à ces compétitions, les différents formats, les distances et les liens internet. Tout ce travail va nous permettre de mettre en ligne un calendrier complet pour la saison à venir.

L'Avifit maintient son niveau de clubs labélisés par rapport à la saison dernière. Cette activité proposée à tous les clubs affiliés à la fédération est possible dans la mesure où les clubs ont un coach formé ou certifié Avifit. Ces clubs labélisés peuvent bénéficier d'un certain nombre de séances proposées dans les différents forfaits. L'Avifit comme la nouvelle offre de pratique, le Rowing, restent des axes importants du développement de l'aviron Indoor au sein de notre fédération. Les engagements de la commission Indoor et de la fédération pour cette nouvelle saison, seront la communication, la promotion et l'accompagnement envers tous les clubs affiliés FFA.

Le nombre de licenciés Indoor a encore beaucoup progressé cette saison. Certes cette progression est moins significative comparativement à la saison 2017, mais elle affiche une évolution de 37,16%, soit pas moins de 500 licences

Je terminerai ce rapport en remerciant sincèrement tous les membres de la commission Indoor, les membres du Comité Directeur de la fédération et la Direction Technique Nationale. Mes remerciements également à Kevin Scott et Matthieu Gameiro pour leur aide tout au long de la saison. Une mention toute particulière à Juliette pour son implication et sa disponibilité. Mes remerciements également à tous ceux qui participent d'une manière ou d'une autre au développement de l'aviron Indoor.

Vincent BUSSE  
Président Commission Indoor